

(d)

& urbanisme
environnement

Le Dez - Legendre

Commune des Granges-le-Roi

Plan Local d'Urbanisme participatif

l'Atelier de
l'ours

Pour un Plan Local d'urbanisme participatif

La commune des Granges-le-Roi a prescrit l'élaboration du PLU le 31 Mai 2018. Elle a fait de choix d'élaborer son Plan local d'urbanisme en associant l'ensemble des partenaires, habitants, usagers, agriculteurs, ainsi que les Personnes publiques associées.

Le bureau d'études Le Dez-Legendre, associé à l'Atelier de l'Ours paysagiste concepteur, a été mandaté par la commune pour la réalisation de l'étude. La Direction départementale des territoires de l'Essonne (DDT 91) a assisté la commune durant toute l'élaboration du PLU.

Un Plan Local d'urbanisme participatif

La participation a pris plusieurs formes durant l'élaboration du PLU.

- de la sensibilisation aux différents thèmes abordés : des différentes étapes de l'élaboration du PLU aux questions de la production de logements et de la préservation des espaces naturels ;
- de l'information a été donnée aux habitants et partenaires par le biais de réunions publiques, les documents de travail ont été partagés ;
- Trois ateliers participatifs ont permis de préciser les enjeux du territoire, d'apporter des réponses aux grandes questions soulevées, d'approfondir certains points majeurs pour la commune.
- des réunions de restitutions ont permis de présenter l'avancée des études et de répondre aux questions soulevées par les habitants et partenaires.

Ce document restitue plus particulièrement les ateliers participatifs destinés aux habitants de la commune.

La procédure de révision du PLU et la démarche de concertation ont été présentées aux habitants de la commune lors d'une réunion publique le lundi 14 janvier 2019.

Pour bien commencer : Inviter les partenaires

Le groupe de travail PLU est composé de M. le Maire, de certains adjoints et conseillers municipaux de la commune. Un représentant des associations environnementales, le CAUE 91 et la DDT 91 étaient partie prenante des réunions de travail. Le bureau d'études a assisté la commune pour les réunions de travail et de concertation.

Des réunions d'étapes ont permis d'associer l'ensemble du Conseil Municipal aux grandes orientations du PLU

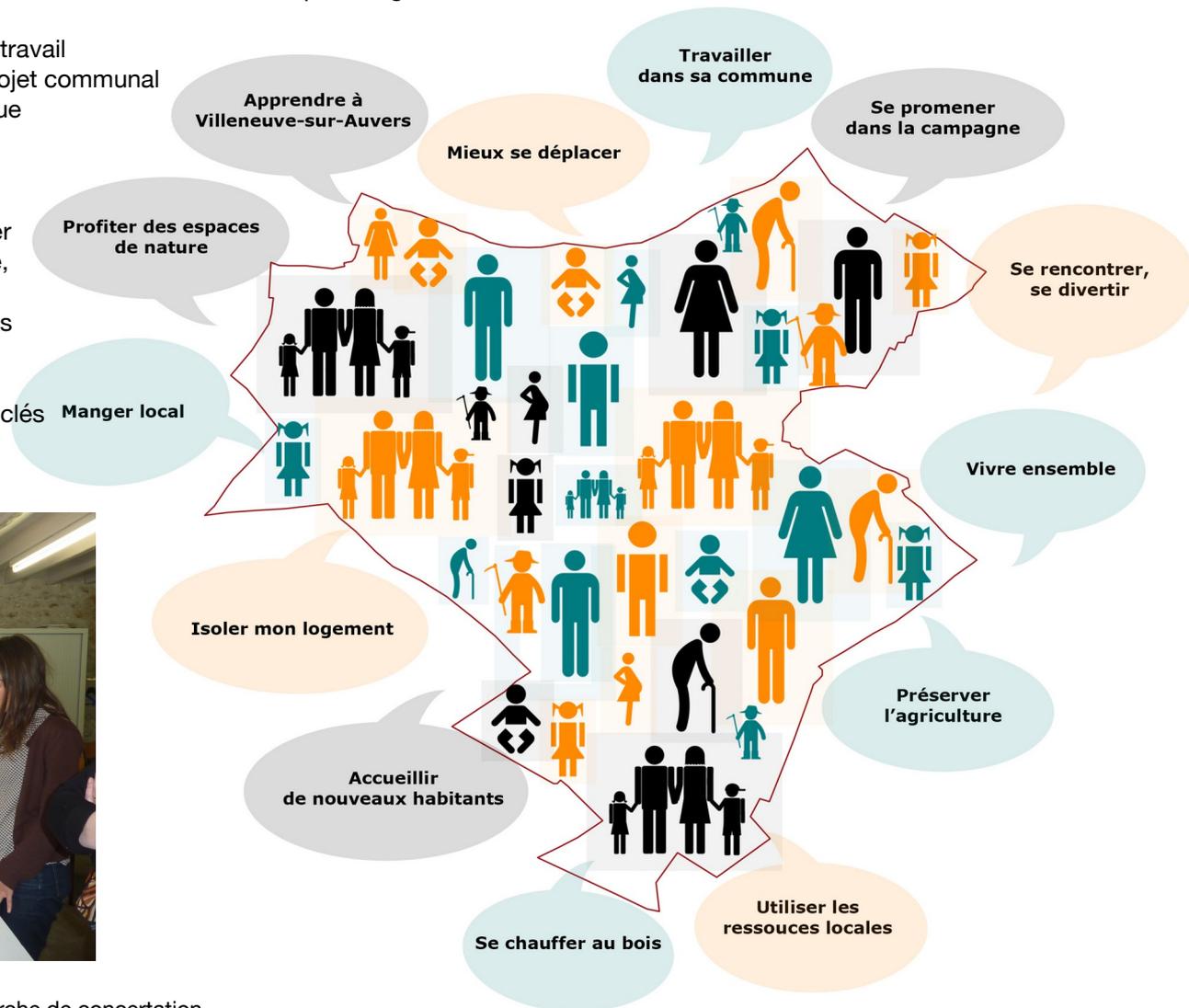
Les habitants ont été conviés à des ateliers de travail durant la phase diagnostic et élaboration du projet communal. Ils ont également participé à un atelier spécifique sur la question du logement.

Les agriculteurs ont été sollicités pour participer à une réunion de travail sur la question agricole. Un questionnaire destiné à préciser leur fonctionnement et à connaître leurs besoins leur a été adressé.

L'avancée du projet a été présentée aux étapes clés de l'élaboration du PLU aux Personnes Publiques Associées.



PLU des Granges-le-Roi – Restitution de la démarche de concertation



Déroulement

Le premier atelier de concertation s'est déroulé le samedi 12 février 2019 de 9h30 à 12h30 dans la salle polyvalente. L'atelier a réuni une trentaine de participants.

Ce premier atelier intervient lors de la phase d'élaboration du diagnostic territorial.

Le thème de ce premier atelier était : qualité de vie et cadre de vie aux Granges-le-Roi

Monsieur le Maire a accueilli tous les participants, puis les animateurs de la matinée ont présenté l'objectif de l'atelier qui est de « nourrir le diagnostic par le point de vue des habitants de la commune » et la méthode de travail proposée.

Dans un premier temps, les participants ont proposé les sujets qu'ils souhaitaient aborder, au regard du thème de la matinée : qualité de vie et cadre de vie aux Granges-le-Roi.

Les sujets ont été présentés succinctement, puis regroupés par thématique. Cinq grandes thématiques ont été définies.

Les participants ont choisi ensuite la ou les thématiques sur lesquels ils souhaitaient travailler, en ayant toute latitude pour participer au groupe de leur choix, changer de groupe,... Les groupes ont échangé pendant une heure. Un secrétaire transcrit le fruits des échanges du groupe sur un panneau.

En fin de matinée, les travaux ont été présentés par les rapporteurs de groupe à l'ensemble des participants.

Un tour de table a permis de recueillir l'avis de chacun sur la matinée.

Monsieur le Maire a conclu l'atelier en remerciant l'ensemble des participants.

Les différents thèmes de travail proposés par les participants

Suite à la présentation des objectifs de la matinée, Il est demandé aux participants de proposer les sujets sur lesquels ils souhaiteraient travailler. Les sujets ont été ensuite regroupés par grande thématique.

Les thèmes proposés, puis regroupés

Entrées du village paysagées
Valorisation du patrimoine de la commune
Naturel, les lisières, les mares
Bâti (petit et grand)

Les transports et déplacements
Réservation d'un espace plus important pour vélo et piéton
Le GR
Le stationnement
Réfection des chaussées
Limiter la circulation rue d'Angerville

Implantation à l'alignement dans le village ancien
Veut-on lotir ou ne pas lotir?
Surface minimale des parcelles
Eco quartier
Commerces

Création d'un espace de rencontre
Espace pour les jeunes
Complexe sportif, city park
Sécurisation des espaces jeunes et évolution

Evolution des services publics et équipements publics
Gestion, ramassage, compost, production d'énergie
Aménagement des réseaux
Dératisation des Granges le Roi



Patrimoine naturel et bâti de la commune

patrimoine bâti	Les bâtiments communaux	Audit des bâtiments communaux : qu'est ce que l'on en fait? destruction ou remise en état devenir des bâtiments communaux bâtiment à côté de la salle Conan, Mairie ancienne école, salle polyvalente terrain de tennis et tous les bâtiments communaux visibilité de l'église : couper le mur extérieur pour plus de visibilité devenir du Presbytère : le vendre ou gite/ bistro associatif/ association jeune l'entretien du cimetière est négligé problème des personnes du village qui ont fait don de leur terre pour l'entretien de leur tombe, n'a pas été réalisé, c'est pas normal
	Les bâtiments privés	le propriétaire du four à brique demande que l'on retire la servitude remarquable qui lui pose des contraintes pour la remise en état des bâtiments devenir du site de la Villeneuve
patrimoine naturel	Les terres agricoles	conservation des terres agricoles et pratique d'une agriculture plus saine faciliter la création de ruches Cession des terrains communaux non utilisés à l'intérieur du village
	Les lisières Les mares	même réglementation des lisières pour tout le monde à l'intérieur du village entretien et valorisation
	Le ruisseau de la vallée	tracé canalisé, acheter le bois partiellement pour suivre le tracé
	Les entrées Les arbres	entrées paysagées route et villeneuve par la commune charte de l'arbre pour sa protection

Déplacement

mode et cheminement doux
vers Dourdan

un plan de développement pour les pistes cyclables et piétons, village et connexion Dourdan, Authon et Etampes

Vélo mis à disposition à la mairie

mettre en œuvre un pédibus

Les personnes handicapées et les poussettes

GR : même chose que passage piéton à rendre praticable, parking et commerces ambulants à l'entrée des chemins de randonnée

lumière/ séparation /sécurisation piéton Dourdan rue d'Angerville

se déplacer autrement dans le village

charrette à cheval pour A/R Dourdan

désenclaver le village : transport propre

réseau de petits autobus 10/15 places pour desservir les villages

développer le co-voiturage avec une plate forme

une ligne téléphonique pour proposer un service de co-voiturage (à la mairie)

déplacement automobile

Faire un sondage pour savoir pourquoi passe t-on aux Granges ?

contournement /Gratuité de l'A10

sens unique dans le rue d'Angerville et autres rues du village avec anticipation du sens de circulation (sens unique circulaire pour créer espace de stationnement et voie douce)

borne électrique pour voiture

stationnement

parking rue Courtils plein

zones de parking à créer : entrées de village et dans le village

rendre cohérent un schéma de stationnement aux Granges, qui soit réfléchi et qui tienne compte des spécificités de la population

places handicapées

Population-Logements-Forme urbaine

La population Pour que le village vive, il est nécessaire d'avoir une augmentation de la population, maîtrisée, mixité de population

L'Habitat/Le logement

L'alignement des nouvelles constructions dans le cœur historique ne doit pas être systématique pour les réhabilitations des bâtiments existants

Maisons individuelles / Mixte, pas de HLM à l'horizontal / habitat collectif à l'échelle du village (R +1, petits logements collectifs)

Penser au logement social tant qu'on n'est pas contraint par le cadre législatif

Impossible de se loger pour les enfants nés aux Granges, pas de location, logement trop cher

Un Eco-quartier
(la forme urbaine)

Tous d'accord, pousser la réflexion écologique, économies, géothermie, gestion de l'eau, gestion des déchets/ Lotir, oui mais.... La mare grimoire est un contre-exemple

Surface minimum, aujourd'hui supprimée,

construction dans la concertation d'un ensemble, Quartier vivant

Commerces

Pas beaucoup d'avenir

Plutôt zone d'activités mixtes (artisanat, zone de travail partagé)

Jardin du presbytère

pôle associatif solidaire, ouvert aux assistantes maternelles, mutualisation des équipements, et pour les anciens

Transcription des panneaux et de la présentation orale par les participants

Espace de vie et de loisirs pour les jeunes

Espace de vie,
de rencontres

étude auprès des jeunes : interrogation de tous les enfants de 6 à 18 ans

arrangement et réparation (sécurisation) des infrastructures existantes

agrandissement et évolution des espaces de jeux . Pérennité des installations

city park nouveau complexe élaboré : skate roller park

voir le bénévolat pour alléger le budget avec participation des enfants et des jeunes aussi

les +

terrain existant

pas de nuisance au voisinage

pêche autorisée

les -

mauvais état tous au sol et grillage arraché

mal adapté

dalles enlevées

sécurité inexistante (espace petit à cloturer)

éclairage avec minuterie et accessible

Réseaux

L'évolution des services publics	dépend de notre capacité d'accueil
gestion ramassage	discuter de la revalorisation gestion locale objectifs / économie financière
dératisation	bilan des zones
aménagement des réseaux	capacité de la station d'épuration 2000 hbts vérification du réseau d'électricité Objectif évolution pondérée

Transcription des panneaux et de la présentation orale par les participants

2- Atelier de concertation sur le projet communal

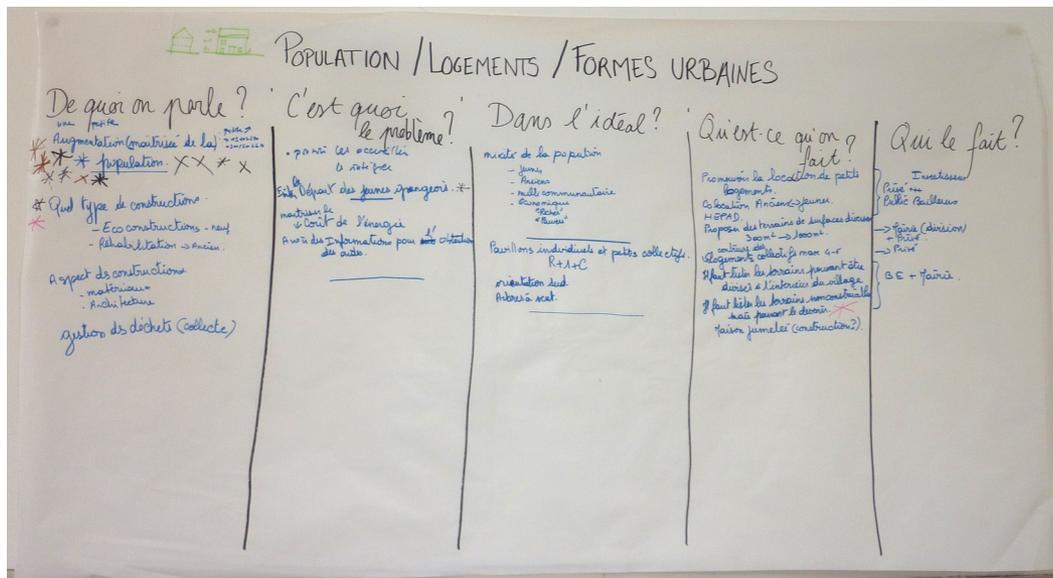
Ce deuxième atelier de concertation s'est déroulé le samedi 6 avril 2019 de 9h30 à 12h30 dans la salle polyvalente. L'atelier a réuni une trentaine de participants.

Objectif : nourrir le projet communal

1 thème par table

3 questions : C'est quoi le problème ? Qu'est ce qui est souhaitable dans l'idéal ?
Qu'est ce qu'on fait ?

1 heure de réflexion, d'échanges et de propositions
1 panneau d'exposition



18	de quoi on parle ?	c'est quoi le problème?	dans l'idéal	qu'est ce qu'on fait?	qui le fait ?
12	bâtiments communaux existants	entretenir les bâtiments améliorer les bâtiments utiliser le presbytère stationner autour des bâtiments communaux	bâtiments autonomes et producteurs d'énergie pôle administratif (mairie-école-salles de réunions) déplacement de la salle polyvalente ? espace presbytère ouvert	réhabilitation des bâtiments existants développement du lieu presbytère en lieu de rencontre réaménagement de la mairie réaménagement de l'ancienne mairie-école signalétique des lieux publics photovoltaïque sur salle polyvalente isolation phonique et thermique espace de stationnement entrée de village	décideurs mairie initiateurs associations commune habitants
5	besoin d'espaces communs	accueil population déterminer le besoin autre vision d'accueil des associations	louer les salles avoir une maison des associations espaces sportifs aménagement développement (city park) espace sécurisé autour des espaces sportifs presbytère : concert-bistrot associatif	aménager des lieux de vie ouvert mairie-presbytère- stade	financeurs Etat Région département mairie
1	Réseaux	comment collecter? gestion du coût enfouissement du réseau électrique manque un schéma directeur	diminuer le ramassage de porte à porte compost communal	développement des points de collecte localiser un lieu de collecte pour le compost distribuer le compost	eaux syndicat assainissement mairie

23	de quoi on parle?	c'est quoi le problème?	dans l'idéal	qu'est ce qu'on fait?	qui le fait ?
14	liaison avec les villes avoisinantes	enclavement manque de transports collectifs Dourdan Etampes pistes cyclables chemin piéton sécurisé pas d'éclairage	construction chemin piétonnier éclairé sécurisé plus de bus et de plages horaires piste cyclable sécurisée création d'une application pour co-voiturage bus qui vont au peage A10 Plus de trains direct Dourdan paris	solliciter les acteurs les communes avoisinantes alerter sur les problèmes cités développement internet communal et réseaux sociaux	CCDH région commune département Etat habitants
5	stationnement	manque de places de stationnement habitants-familles-artisan- ambulance handicapés-amis	dévier rue d'Angerville pour créer des places de parking sens unique rue d'Angerville parkings	déviation (qui avait été réfléchi sens unique rue d'Angerville) et place de stationnement sur une voie création de parkings	département région le Roi (Etat)
4	déplacements dans le village	vitesse trop de camions respect des priorités	respecter vitesse- priorité réaménager rue d'Angerville pour moins de camions	trouver des volontaires pour le co-voiturage pédibus	parents- mairie- volontaires

12 de quoi on parle?	c'est quoi le problème?	dans l'idéal	qu'est ce qu'on fait?	qui le fait ?
terres agricoles	aller vers des cultures plus propres préservation des terres agricoles développer d'autres productions agricoles insecte butinant (abeilles-ruches)	moins d'épandage engrais et pesticide limiter l'urbanisation rechercher les liens à la culture biologique et culture maraichère: L'Ouye et derriere le cimetière	faire passer l'avis de la population aux agriculteurs PLU recherche de possibilité	agriculteurs municipalités
lisière implantation illégale d'habitation zone protégée	respect de la lisière et même réglementation à l'intérieur du village la réglementation n'est pas respectée	l'application soit faite disparition de ces constructions	suivie par une vigilance faire respecter la loi	commune
mare	entretien et valorisation respect du lieu	continuer l'entretien et les aménagements	idem	commune associations
ruisseau de la vallée	entretien du ruisseau retirer ronces et terrassements buse trop petite passage chemin tracé canalisé dans le bois	commune entretien régulièrement	idem	commune
chemine communaux forêt et agricole	entretien bilan de ceux qui sont le plus fréquentés ornières dans les chemins agricoles sécuriser le GR111 qui longe la RD 838 vers le silo	que la commune s'implique		commune associations agriculteurs
arbres chemin à la découverte des arbres	protéger les 4 chênes chêne des 6 frères-piétinement			
dépôt sauvage de déchet	pollution environnement		faire remonter le constat à la mairie	la mairie
insecte nuisible frelon asiatique et chenille processionnaire		adopter une surveillance et mettre pancarte information surveillance des lieux	que la mairie affiche les St qui détruisent les insectes	le particulier

16 de quoi on parle?	c'est quoi le problème?	dans l'idéal	qu'est ce qu'on fait?	qui le fait ?
une augmentation maîtrisée de la population 300 à 500 hbts en plus quel type de constructions ? éco-construction -neuf réhabilitation-ancien aspect des constructions matériaux architecture gestion des déchets (collectes)	pouvoir les accueillir, les intégrer éviter le départ des jeunes grangeois maîtriser le coût de l'énergie avoir de l'information sur l'obtention des aides	mixite de la population : jeunes anciens multicommunautaire economique : "riches" "pauvres" pavillons individuels et petits collectifs R+1+c orientation sud arbres à vent	promouvoir la location de petits logements co-location ancien-jeunes EHPAD proposer des terrains de surfaces diverses 300 à 1000 m2 construire des logements collectifs max de 4 à 6 logts maisons jumelées lister les terrains : pouvant être divisés à l'intérieur du village non constructibles mais pouvant le devenir	privé- investisseurs public-bailleurs mairie privé (division) BE et mairie

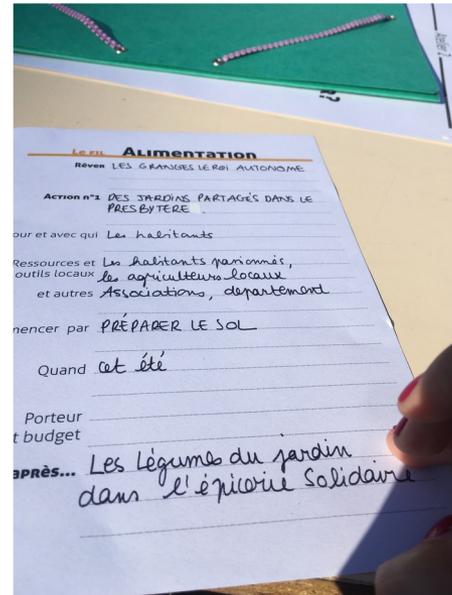
3 et 4 Ateliers avec le CAUE 91 : la transition... et vous ?

Lundi 13 mai 2019 et lundi 1 juillet 2019
Groupe de travail PLU

Objectifs : se mettre en action dans une démarche de transition

Les constats, rêver ; planifier ; commencer

Trouver le fil : l'action// Pour et avec qui// ressources et outils locaux// Commencer par// quand// porteur et budget



5 Atelier de concertation : la production de nouveaux logements

30 Novembre 2019

Objectif de l'atelier : participer à l'élaboration du projet communal en matière de production de nouveaux logements, de maîtrise de la densification des espaces urbanisés et de préservation des espaces jardinés, continuités écologiques du bourg

Cet atelier a été suivi d'une visite de chaque élément recensé, puis d'une restitution individuelle, avant la réunion publique de restitution finale

Atelier 1 La densification du village

Les invariants : limitation de la consommation des terres agricoles et naturelles / production de logements à l'économie de foncier / préservation des qualités du cadre de vie / pas de construction en cœur d'îlots

> Travail en maquette sur un secteur du bourg :

- identification des logements vacants
- des bâtiments existant susceptibles de changer de destination pour accueillir de nouveaux logements
- des parcelles déjà bâties qui pourraient accueillir de nouvelles constructions
- des secteurs de projet à l'intérieur du tissu urbain

- des secteurs de jardins à préserver

Les ambiances des références : cœurs d'îlots jardinés .

Atelier 2 L'aménagement d'un nouveau secteur de logements

Les invariants : mixité de formes urbaines (logements individuels et collectifs) / mixité sociale (accueil de jeunes ménages, de ménages modestes, de personnes âgées,...) / logements écologiques) / création de petits logements / limitation des hauteurs

> Élaboration d'un panneau : les ambiances urbaines et paysagères & les modes de vie souhaitables dans un nouveau secteur de logements à l'horizon 2050
à partir de mots et d'images de références à commenter

Les ambiances des références : jardin / formes urbaines / stationnement / sente

6 Réunion publique : restitution du Projet d'Aménagement et de Développement Durables en concertation

Lundi 16 décembre 2019

35 participants

> Présenter le PADD réalisé en concertation



7 Réunion publique : Présentation des outils réglementaires du PLU

Lundi 25 avril 2022